



LA ROCHE-BERNARD

**Petite cité historique et touristique sur les rives
de la Vilaine maritime**



**Concours national des Villes et Villages Fleuris
Dossier de candidature du 13 juin 2019**



La Roche-Bernard : Petite cité historique et touristique sur les rives de la Vilaine maritime

Bienvenue à La Roche-Bernard ...

- **Le mot du Maire**
- **... Sur un rocher perché !**
- **Pourquoi cet engagement pour notre projet phare ?**

p3
p4-8

p9

La Roche-Bernard, Porte Sud de la Bretagne

- **Situation géographique et démographique**
- **Histoire et patrimoine**
- **Activité économique et culturelle**

p10-11
p12
p13-14

Mise en harmonie du patrimoine bâti et du végétal

- **Une stratégie constante d'amélioration et d'embellissement de la commune**
 - **Nos grandes orientations**
 - **Les 7 réalisations majeures**
- **Avec une équipe municipale motivée**
- **Avec des habitants associés à la démarche**
- **Avec des associations très impliquées**
- **Et avec une ambition commune : le respect du patrimoine et de la nature**

p15-25
p17-20
p21-25
p26-28
p29-30
p31-33

p34-37

Remerciements

p38

Annexe : Circuit proposé pour la visite

Crédits photos : Dominique et Gilles Bordes-Pagès, Michel Barberon, Jean-Pierre Cheval, Pierre Chenais et Gwenaël André



Bienvenue à La Roche-Bernard ...

Le mot du Maire



Daniel Bourzeix

En découvrant la ville de La Roche-Bernard depuis le pont enjambant la Vilaine, j'ai ressenti une attirance immédiate confortée par une visite faite le même jour et une décision instantanée évidente : venir vivre dans cette petite cité au patrimoine connu et reconnu depuis fort longtemps. Me voilà ainsi devenu Rochois il y a 20 ans.

Élu Maire en 2008, je découvre que notre ville, Petite Cité de Caractère, a perdu son label 2 fleurs. Retour à la case départ avec une envie, un objectif – parmi d'autres – très marqué : remonter les marches du podium du fleurissement.

Depuis 2008, tout a été fait pour réussir de manière durable notre redressement, en utilisant de manière cohérente nos capacités de financement face aux différents conseils reçus - avis patrimoniaux, données architecturales, leçons de notre histoire, évolution des matériaux, protection de notre environnement – en utilisant toutes les mains disponibles pour construire un nouveau monde avec et pour nos habitants et pour nos visiteurs.

2008, 2012, 2014 ... les résultats ont été là. Le travail, la ténacité ont payé. En 2018, le département nous offre un «Contrat d'attractivité touristique» qui va ainsi nous permettre d'identifier un certain nombre de projets potentiels pour les années à venir.

Tout avance donc sérieusement dans le sens souhaité pour notre Commune : le patrimoine confié va continuer de s'enrichir, le fleurissement étant un des paramètres majeurs de notre bien vivre ensemble.



Bienvenue à La Roche-Bernard ...

... sur un rocher perchée !

La petite ville de La Roche-Bernard se caractérise par un territoire très limité de 42 hectares et un bâti exceptionnel chargé d'histoire, déjà reconnue par le label « Petite cité de caractère ».

Située en bord de Vilaine sur un éperon rocheux, aucune construction récente n'est venue s'ajouter dans le paysage car aucun espace n'est disponible pour ce faire. Des étendues vertes très importantes, inconstructibles car réservées à la nature et aux déambulations piétonnes (coulées vertes) représentent 25 % de la superficie de la commune.

Une population peu nombreuse (701 habitants au 1er janvier 2019) du fait de la superficie du bâti, mais un accueil touristique très important grâce à l'attractivité historique et scénique de la vieille ville, grâce à la situation exceptionnelle du port sur la Vilaine et grâce au splendide panorama observé depuis les chemins piétons entre le port et la ville. La beauté du site surplombé par le pont de La Roche-Bernard attire l'œil des automobilistes qui l'empruntent et les incite à une escale pour visiter notre cité.



Bienvenue à La Roche-Bernard ...

... sur un rocher perchée !

Le tourisme maritime a également fait de La Roche-Bernard une des escales préférées des marins qui s'engagent dans l'estuaire de la Vilaine. Situé à une heure de bateau du barrage d'Arzal et donc de l'estuaire de la Vilaine, l'ensemble portuaire de La Roche-Bernard (vieux port, port neuf, cale sèche de Marzan, chantier naval...) offre une capacité d'accueil de près de 850 bateaux de plaisance faisant de ce port le deuxième port de la Vilaine maritime derrière celui d'Arzal. En saison, le port est desservi jusqu'à cinq fois par jour par voie fluviale depuis Arzal par Les Vedettes Jaunes.

La taille de la commune exclut toute forme d'agriculture à l'exception des jardins collectifs et des potagers privés. Un apiculteur professionnel exerce son métier dans la commune en profitant de la flore environnante.



Bienvenue à La Roche-Bernard ...

... sur un rocher perchée !

Le bien vivre est assuré tant pour les habitants que pour les touristes grâce à la présence de nombreux commerces : trois boulangeries, tous les commerces de bouche, vingt-cinq restaurants, plusieurs commerces de fleurs, textile, chaussures, bijoux, électro-ménager, etc. Ce très grand nombre de petits commerces pour aussi peu d'habitants s'explique par l'histoire de La Roche qui fut un bourg très habité jusqu'à la fin du XIXème siècle. L'importance du commerce fluvial et la disposition géographique des communes voisines Férel, Marzan, Herbignac, Nivillac autour de la Roche-Bernard et de son pont, qui constituait le seul franchissement de la Vilaine maritime, ont consacré notre ville comme un lieu d'échanges et de commerce. Les marchés aux bestiaux comptaient parmi les plus importants du Morbihan au début du XXème siècle. Notre marché hebdomadaire du jeudi, même s'il ne compte plus de foire aux bestiaux, constitue toujours un marché important pour le département (jusqu'à 200 marchands en période estivale).

Aux commerces classiques destinés à la vie quotidienne s'ajoutent ceux liés à la culture et à l'art. Les vieux quartiers accueillent de nombreux artistes et artisans d'art (peinture, sculpture, vitraux, céramique, cuir, tissus, photographies, etc.). Plusieurs galeries d'exposition y sont établies et la municipalité gère l'Espace Turner qui offre 150 m2 d'exposition sur trois niveaux, ainsi que deux autres salles plus petites à la mairie.



Bienvenue à La Roche-Bernard ...

... sur un rocher perchée !

Depuis une centaine d'années la mixité sociale a fortement évolué. La commune a toujours comporté deux secteurs : le port où habitaient les marins qui vivaient de la mer (pêche et transport de bois et charbon) à l'époque où la Vilaine était strictement maritime jusqu'à Redon, et le bourg où vivaient les familles d'armateurs et les commerçants plus aisés. Avec le déclin du commerce maritime et la construction du barrage d'Arzal, la navigation sur la Vilaine ne concerne plus que la plaisance. Les petites maisons de pêcheurs ont changé de propriétaire et de catégorie sociale. Globalement le nombre d'habitants a décliné depuis plus de cent ans. Il est aujourd'hui stabilisé à un niveau qui peut être considéré comme cohérent avec les modes de vie du XXIème siècle (équation emplois/habitat) et des habitants qui ont exprimé un choix très déterminé pour y résider même quand leur emploi est ailleurs. Cette motivation des Rochois d'aujourd'hui qui ne sont pas nécessairement Rochois de souche exprime un engagement pour un choix de vie : cadre de vie, environnement, mode de vie, lien social. Ce choix de vie très proche de la nature et du patrimoine épouse par définition les valeurs portées par le label Ville et Village Fleuris. C'est pour cela que les Rochois sont motivés par l'embellissement de leur cité et y contribuent par leur fleurissement.



Bienvenue à La Roche-Bernard ...

... sur un rocher perchée !

Cette conscience des Rochois, génération après génération, d'habiter un lieu d'exception les a poussés à toujours désigner comme élus des représentants soucieux de préserver leur patrimoine bâti et leur cadre de vie, via un environnement protégé. Quand on connaît la pression pour l'accès aux terrains à bâtir et l'importance qu'avaient les taxes professionnelles pour le budget des communes, on mesure la constance qui a guidé les conseils municipaux successifs pour préserver bec et ongles les coulées vertes qui font la beauté du site. Pas de lotissement, pas de nouveaux terrains à bâtir et plus de 25% du territoire strictement réservés à la nature et au déambulement piéton. Et c'est en toute logique qu'il existe une commission « Embellissement », et une commission « Cadre de vie », composées de particuliers volontaires, d'associations et d'élus pour définir et mettre en œuvre la politique environnementale de la commune.

Les stratégies retenues s'appuient sur des démarches administratives rigoureuses (PLU, SCOT intercommunal, SPR) et sont partagées avec les habitants. Avec seulement 701 Rochois, le lien social est fort. D'autant que les occasions de rencontre avec les élus et les équipes techniques sont quotidiennes. En outre, les grands projets comme par exemple le réaménagement du port font toujours l'objet d'une consultation élargie. La communication quant à elle est assurée par des bulletins municipaux semestriels qui complètent les réunions plénières d'information et bien sûr le site internet de la commune. Enfin, à l'occasion des vœux, la municipalité présente à l'ensemble des Rochois son bilan et ses objectifs pour l'année à venir.



Bienvenue à La Roche-Bernard ...

Pourquoi cet engagement pour notre projet phare ?

Parce que progresser c'est mieux vivre, nous avons pris conscience depuis notre première fleur en 2008, notre deuxième en 2012 et notre troisième en 2014, que nous pouvions encore progresser.

Notre patrimoine bâti est exceptionnel : valorisons-le encore mieux par une meilleure harmonie pierre/végétal et une sélection plus adaptée des plantes.

Notre attractivité touristique est forte : occupons-nous mieux des visiteurs en améliorant l'accueil et l'image ainsi qu'en facilitant leurs déambulations entre port et centre-ville.

Notre attractivité commerciale est grande : faisons en sorte que les visiteurs attirés par le port remontent et dépassent la Place du Bouffay pour découvrir la rue Saint-James.

Les Rochois sont déjà impliqués dans le fleurissement : proposons-leur d'aller plus loin (démarches concertées, projets nouveaux, individuels ou collectifs, implication des associations).

Notre responsabilité environnementale est engagée : faisons davantage pour préserver nos ressources et nourrir la biodiversité. A la suite du diagnostic paysager de 2011, nous avons tenté au fil des ans d'orienter la sélection des plantes et massifs entretenus par les services municipaux vers des espèces moins gourmandes en eau et en entretien mais surtout plus représentatives de la flore endémique. Pour les mêmes raisons nous avons aussi décidé de remplacer les jardinières hors sol par des plantations en pleine terre partout où nous le pouvions. Nous avons totalement renoncé à l'utilisation de produits phyto pour l'entretien des espaces publics. Nous savons que ce n'est pas suffisant et que nous devons et pouvons aller plus loin pour diminuer encore la consommation d'eau et d'énergie pour l'entretien réalisé par les services municipaux.

Pour toutes ces raisons, nous considérons que la quatrième fleur est un projet phare, partagé par les Rochois.

La Roche-Bernard, porte Sud de la Bretagne

Situation géographique et démographique

Lovée autour d'un imposant rocher surplombant la Vilaine, La Roche-Bernard est une petite commune qui doit sa notoriété à son positionnement à la frontière sud de la Bretagne. Ses deux ponts enjambant la Vilaine en font un lieu de passage et d'accueil pour les visiteurs qui se rendent en Bretagne.

La population atteint son maximum en 1836 avec 1388 habitants sur 42 hectares, soit plus de 3300 habitants au kilomètre carré ! Car en effet, la superficie de La Roche en fait la deuxième plus petite commune de France.

Aujourd'hui, d'après le dernier recensement, la ville compte 701 habitants. Chiffre qui augmente fortement aux périodes estivales grâce à sa forte attractivité touristique.



La Roche-Bernard, porte Sud de la Bretagne

Situation géographique et démographique

Un des atouts de son attractivité touristique est bien sûr le port de plaisance qui accueille aujourd'hui près de 850 bateaux, dont une flottille traditionnelle bien à l'abri dans le bras du port vieux. C'est un port d'eau douce depuis la construction du barrage d'Arzal quelques kilomètres en aval. Le mouillage y est particulièrement paisible, niché dans un environnement de verdure très préservé.



La Roche-Bernard, porte Sud de la Bretagne

Histoire et patrimoine

Fondé vers l'an mil, le bourg de La Roche devient, au XI^{ème} siècle, un territoire qui s'étend de Pénestin à Sévérac. Au XIV^{ème} siècle la baronnie de La Roche regroupe 14 paroisses. Ce territoire se dilate ou se contracte au gré des avatars liés aux luttes religieuses, politiques et administratives. La Roche-Bernard est érigée en communauté de ville en 1666 et peut siéger aux Etats de Bretagne. Après la révolution, en 1790, La Roche-Bernard est le chef-lieu d'un canton de sept communes rattachées au Morbihan. Le XIX^{ème} siècle est celui du développement économique et touristique. Sa position de ville-port lui confère alors une activité commerciale florissante.

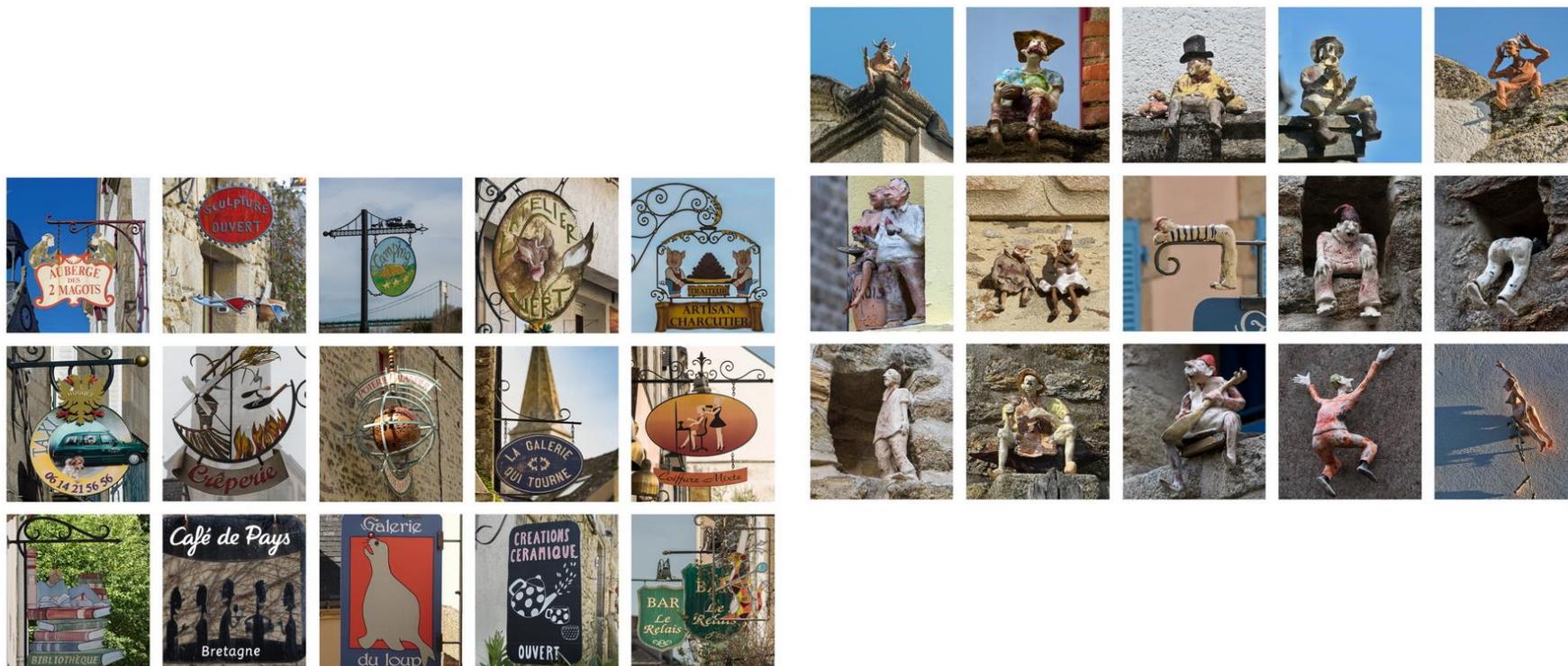
Aujourd'hui, trois sites de la petite cité sont classés au patrimoine historique : l'éperon rocheux dominant la Vilaine, la promenade du Ruicard et la promenade de la Grée. Tandis que la Maison du Canon, qui accueille aujourd'hui la mairie de la commune, est inscrite à l'inventaire des Monuments historiques.



La Roche-Bernard, porte Sud de la Bretagne

Activité économique et culturelle

La Roche-Bernard vit principalement de son port, de ses commerces, de son artisanat et de son rayonnement culturel et touristique. Aussi petite soit elle, la commune compte 170 activités commerciales et libérales dont 25 restaurants. Les vieux quartiers accueillent tout au long de l'année de nombreux artisans d'art. Trois festivals deux musicaux (le festival des Garennes et Fileri Filera), l'autre photographique (Ar'Images) attirent chaque année des visiteurs toujours plus nombreux.



La Roche-Bernard, porte Sud de la Bretagne

Activité économique et culturelle

La vie associative est particulièrement riche à La Roche-Bernard qui compte près de 60 associations s'adressant à un large public (sport, culture, loisirs, social, santé, environnement, etc.). Les activités culturelles sont particulièrement bien représentées (musique, chant, danse, peinture, photo, sculpture, etc.).

Sans oublier la présence dans les vieux quartiers du musée de la Vilaine maritime. Le château des Basses-Fosses, hôtel particulier des XVIème et XVIIème siècles construit à l'aplomb du rocher abrite le musée qui retrace l'histoire de la Vilaine et des hommes qui ont su l'exploiter.



Mise en harmonie du patrimoine bâti et du végétal

Une stratégie constante d'amélioration et d'embellissement de la commune

Consciente de jouir d'un site exceptionnel, la commune de La Roche-Bernard a entrepris depuis plus de dix ans une démarche d'embellissement en souscrivant au label « Villes et Villages fleuris », symbole d'une qualité de vie, d'une qualité environnementale et du bien vivre ensemble.

Aujourd'hui, alors que les préoccupations environnementales doivent être une priorité pour l'ensemble des citoyens, notre participation au concours s'inscrit dans une démarche guidée par ces préoccupations : fleurir, oui mais pas à n'importe quel prix. Fleurir autrement, bannir les pesticides, limiter l'arrosage en limitant l'utilisation des jardinières, préférer les plantes vivaces aux plantes annuelles, choisir des végétaux indigènes...

Citons quelques chiffres :

La ville compte environ 50 parterres en ville pour une superficie totale de 400 m².

Elle dispose d'un très grand nombre d'arbres (cèdres, marronniers, chênes, frênes et érables) dont certains sont protégés.

Les haies de vivaces représentent environ 1.800 mètres linéaires.



Mise en harmonie du patrimoine bâti et du végétal

Une stratégie constante d'amélioration et d'embellissement de la commune

La ville a poursuivi, depuis 2013, une politique de réaménagement de son patrimoine végétal et de son fleurissement en s'appuyant sur un diagnostic paysager réalisé fin 2011 par une équipe du CAUE du Morbihan, et sur un rapport d'une visite-conseil du Conseil Général (Olivier COULON, Mathias HOCQUART) accompagnés de M. Jean-Luc GUILLAUME (Responsable des Services Techniques de La Gacilly) en date du 8 décembre 2017.

Cette politique à laquelle sont associés nos techniciens, des professionnels et les élus, est élaborée en cohérence avec le SCOT intercommunal, le PLU de la Commune et le Site Patrimonial Remarquable.



Mise en harmonie du patrimoine bâti et du végétal

Une stratégie constante d'amélioration et d'embellissement de la commune

Nos grandes orientations :

❖ **Préserver les espaces naturels** : les Garennes et le rocher



❖ **Conserver la végétation naturelle et sauvage** : fougères, valérianes, fraisiers, érigéron, ruine de Rome, campanules, linaira, liseron



Mise en harmonie du patrimoine bâti et du végétal

Une stratégie constante d'amélioration et d'embellissement de la commune

Nos grandes orientations :

- ❖ **Privilégier les vivaces par rapport aux plantes annuelles** en passant de 70% d'annuelles à 30%, en inversant le ratio.
- ❖ **Diminuer au maximum le nombre de jardinières** en les remplaçant par des plantations au sol si possible. Ne subsistent que celles qui sont arrosées par les riverains ou qui sont proches d'un point d'eau pour réduire les déplacements du personnel de la commune. Ainsi rue du Passage, des jardinières ont été aménagées en pleine terre et plantées de sedum spectaculaire, coreopsis lanceolata, delosperma cooperi, phlox amazing grace et de sauge arbustive.



Mise en harmonie du patrimoine bâti et du végétal

Une stratégie constante d'amélioration et d'embellissement de la commune

Nos grandes orientations :

❖ **Réduire considérablement les bouturages en serre** afin d'économiser le temps de travail des équipes municipales. De ce fait les fleurs destinées aux parterres et aux quelques jardinières restantes ont été achetées, cette année, chez un horticulteur local.



❖ **Privilégier les plants plus résistants et de souche locale** dans toute la mesure du possible en les limitant à 2 ou 3 couleurs par parterre

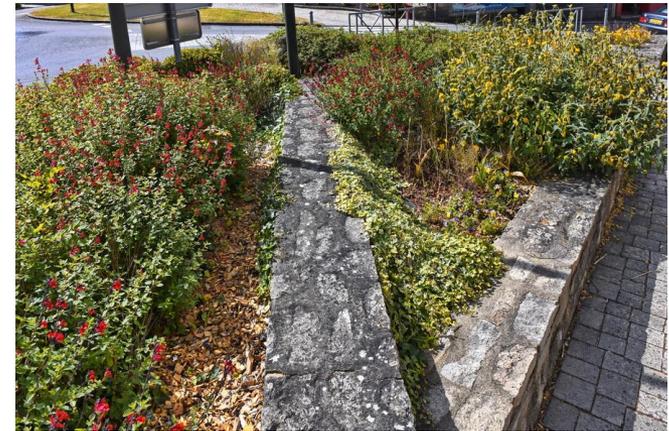


Mise en harmonie du patrimoine bâti et du végétal

Une stratégie constante d'amélioration et d'embellissement de la commune

Nos grandes orientations :

- ❖ **Diversifier les paillages des parterres** selon leur localisation et les plants concernés :
 - ✓ paillage végétal en privilégiant le chanvre, plus raffiné, pour les parterres du centre ville.
 - ✓ copeaux provenant du broyage des végétaux, plus rustiques, afin de conserver un caractère plus en accord avec les sites moins urbains (lavoir, Garennes, entrées de ville).
 - ✓ paillage minéral : ardoise, pouzzolane pour les plantes vivaces.



Mise en harmonie du patrimoine bâti et du végétal

Une stratégie constante d'amélioration et d'embellissement de la commune

7 chantiers majeurs illustrent un développement environnemental cohérent dans leurs réalisations et leur gestion par les services techniques de la commune.



Mise en harmonie du patrimoine bâti et du végétal

Une stratégie constante d'amélioration et d'embellissement de la commune

❖ **Réaménagement de la Place du Bouffay :**

Les parterres des terrasses des commerces ont été harmonisés. Les nouvelles plantes et arbustes ont été choisis par les commerçants concernés parmi celles proposées par un horticulteur. Ainsi Pittosporum, Choisya, Nandina, Andromède, Fusain panaché, et Caryoptéris ornent désormais les lieux.

❖ **Le virage du canon :**

Des barrières ont été installées pour interdire le stationnement devant les canons. Le cône de vue sur le vieux port et la Vilaine est maintenant dégagé. Quelques plantes vivaces (ajoncs et bruyères) agrémentent les vieilles pierres au pied des canons et sur le terre-plein du côté du Ruicard. Un lilas vient compléter la végétation au niveau du virage du sentier qui descend vers le port.

Les jardinières installées de part et d'autre de la route de Guérande ont été supprimées, économisant ainsi l'intervention des équipes d'entretien.



Avant travaux



Après travaux

Mise en harmonie du patrimoine bâti et du végétal

Une stratégie constante d'amélioration et d'embellissement de la commune

❖ *L'arche de la venelle du musée :*

Pour figurer l'ancienne arche de pierre aujourd'hui disparue, un arceau supportant une glycine relie le mur du musée et le mur de l'ancienne tour de la prison.



Avant travaux

❖ *Le jardin du Ruicard :*

Pour redonner vie à ce petit jardin qui accueille périodiquement des activités culturelles, l'escalier est en cours de restauration. Un arbre a été abattu pour donner plus de lumière au jardin **et le parterre de l'entrée a été entièrement dégagé et provisoirement** planté de fleurs annuelles. De nouvelles plantations, à l'instar de celles qui existaient autrefois, y trouveront leur place, comme la vigne par exemple selon les conseils de nos historiens locaux Hervé Dréan et Michel Chatal que nous avons consultés.

En outre un petit jardin potager de type médiéval sera réalisé avec le concours des enfants de l'école Saint Michel à l'automne 2019.



Travaux en cours

Mise en harmonie du patrimoine bâti et du végétal

Une stratégie constante d'amélioration et d'embellissement de la commune

❖ *Un nouvel aménagement des parterres :*

Afin de réduire l'arrosage et les interventions des équipes communales, il a été décidé de remplacer les plantes annuelles par des plantes vivaces avec un paillage minéral. Progressivement la majeure partie des parterres seront ainsi aménagés. C'est déjà le cas pour ceux de la Place du Dôme, de l'église, du rond-point de la Rue Saint James, du cimetière, de l'école des Petits Murins.

- ✓ **Place du Dôme** : les plants utilisés sont en majorité des hydrangeas paniculata (hortensias supportant l'exposition au soleil), des dolospermas cooperi (pourpier), des stipas tenuifolia, des paraherbes.
- ✓ **A l'église** : des salix « integra », des agapanthus, des diascias, des spiraea bumalda et des parahebes constituent les nouvelles plantations.
- ✓ **Au rond-point de la rue Saint James** : des plants d'hydrangeas macrophylla et de fuchias magellanica ornent ce parterre qui est essentiellement à l'ombre.
- ✓ **A l'entrée du cimetière**, place aux bruyères, agapanthus, daphné odora, et aux nandina domestica.
- ✓ **Enfin, rue des écoles**, on a privilégié les delosperma cooperi, les bruyères darlyensis et les agapanthus.



Mise en harmonie du patrimoine bâti et du végétal

Une stratégie constante d'amélioration et d'embellissement de la commune

❖ *La mise en valeur des vieilles pierres :*

Un certain nombre d'arbustes ont été supprimés ou déplacés pour dégager le patrimoine bâti. C'est le cas du chemin du Ruicard et de la descente au lavoir.



❖ *L'aire de compostage :*

Avec le concours de la communauté de communes Arc Sud Bretagne, trois composteurs en bois ont été installés aux Garennes à côté du jardin collectif. Ces composteurs sont à la disposition des rochois qui disposent de panneaux pédagogiques pour s'informer sur les vertus du compostage. L'association Asso's Bernez en assure l'entretien.



Mise en harmonie du patrimoine bâti et du végétal

Avec une équipe municipale motivée

Les services techniques comptent 7 agents, dont 4 affectés plus particulièrement aux espaces verts (qui représentent 70 % de leur activité) : création et entretien des massifs et espaces verts, taille, élagage. Bien que tous soient spécialisés dans un domaine particulier, ils sont polyvalents et assurent ensemble, selon les saisons et les besoins, l'entretien de la commune, de ses bâtiments et de ses espaces verts.

Le budget consacré au fleurissement de la commune et à ses espaces verts :

2016 : 2.300 euros

2017 : 2.400 euros

2018 : 5.900 euros (gros effort sur les vivaces et les paillages minéraux ainsi que sur les bordures des parterres)

2019 (au 31 mai) : 3.800 euros (poursuite des efforts sur les plantes vivaces, les plants à repiquer directement et les paillages)

La commune a investi dans de nouveaux matériels :

- ✓ Un désherbeur thermique pour suppléer aux produits de désherbage totalement supprimés sur la commune.
- ✓ Une nouvelle tondeuse dotée d'une coupe frontale élargie permettant aussi le ramassage des coupes de haies.
- ✓ Une balayeuse dédiée à la voirie, aux zones de marché, et assurant le désherbage des bords de trottoirs.



Mise en harmonie du patrimoine bâti et du végétal

Avec une équipe municipale motivée

Le Maire et ses adjoints en charge des travaux, des finances, de l'embellissement et de la culture, participent aux projets d'embellissement et d'aménagement des espaces verts de la Commune et accompagnent les services techniques dans la gestion de ces travaux.

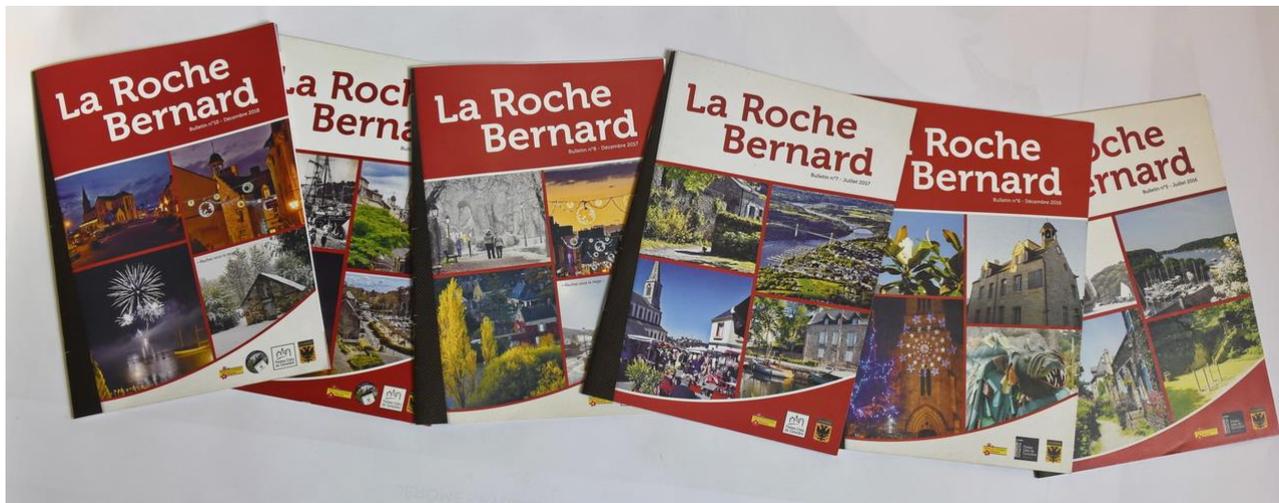
❖ **Une Commission Embellissement** se réunit au moins deux fois par an. Elle est composée d'élus, de Rochoises et de Rochois, membres ou non d'associations qui participent au fleurissement et à l'enrichissement végétal de la commune : Les Amis des Garennes et l'Asso's Bernez. Cette année nos historiens locaux, Michel Chatal et Hervé Dréan ont été associés à ces travaux. De même les photographes rochois d'Ar'Images ont permis d'enrichir notre banque de photographies pour les publications locales et le site internet.



Mise en harmonie du patrimoine bâti et du végétal

Avec une équipe municipale motivée

- ❖ **Une commission Cadre de Vie** détermine les actions qui vont permettre la préservation du cadre de vie. Elle propose des actions de prévention en termes de sécurité et favorise ainsi le mieux vivre ensemble.
- ❖ **Une commission Travaux** programme l'ensemble des chantiers extérieurs et intérieurs à réaliser sur le territoire de la commune. Elle travaille donc de concert avec les commissions Embellissement et Cadre de Vie.
- ❖ **La communication** est assurée par un bulletin municipal semestriel, le site internet de la commune (en cours de transformation), différents dépliants et plaquettes en liaison avec l'Office de Tourisme, et l'application Imagina lancée en 2018, qui permet de découvrir de façon ludique avec un smartphone les points d'intérêt et l'agenda des manifestations dans notre belle cité.



Mise en harmonie du patrimoine bâti et du végétal

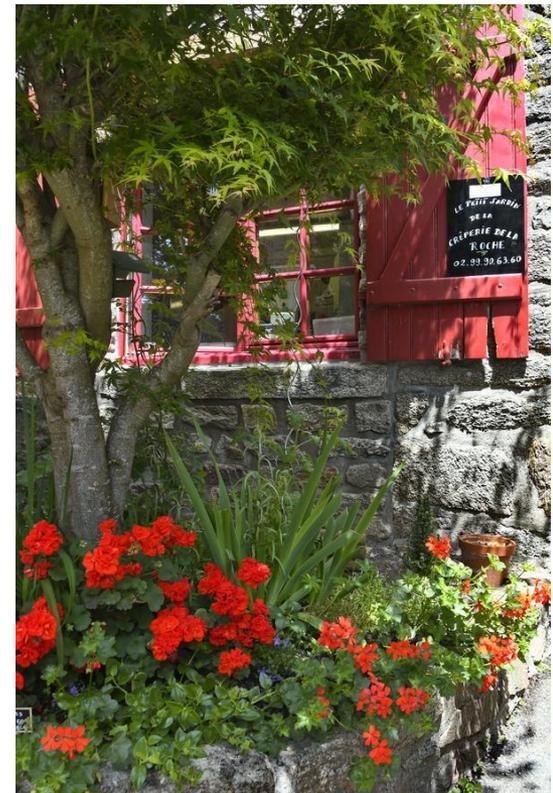
Avec des habitants associés à la démarche

- ❖ **En participant au Concours des Maisons Fleuries** : il est organisé cette année par l'Association des Maires du Morbihan. La commune compte une vingtaine d'inscriptions de particuliers (jardins) et de commerçants (façades) et les lauréats reçoivent un bon d'achat à utiliser chez les horticulteurs locaux.
- ❖ **En participant au choix des plantes** installées dans les parterres devant les commerces de la place du Bouffay
- ❖ **En ayant à cœur de fleurir leur façades ainsi que les pieds de mur** dans toute la mesure du possible
- ❖ **Et sans oublier les enfants** de l'Ecole Saint Michel qui ont le projet de créer un jardin potager à l'horizon 2020.



Mise en harmonie du patrimoine bâti et du végétal

Avec des habitants associés à la démarche



Mise en harmonie du patrimoine bâti et du végétal

Avec des associations très impliquées

❖ *Les Amis des Garennes :*

L'association « Les Amis des Garennes » a vu le jour en 2008 dans le but d'encourager la participation des habitants et commerçants au fleurissement de La Roche-Bernard, en partenariat avec la municipalité. Ainsi, les « Amis des Garennes » participent activement à la commission embellissement qui se réunit deux à trois fois par an.

Parmi les réalisations qu'elle a effectuées, on peut compter 2 parterres d'aromatiques, l'un près du lavoir, aux Garennes, l'autre, en haut de la ville sur la place Duguesclin. Elle a également financé l'achat de petits fruitiers qui ont été plantés près du lavoir. Ces plantations, accessibles à tous, ont été réalisées dans l'esprit des « incroyables comestibles ».

Deux fois par an, au printemps et à l'automne, elle organise un « Troc de plantes » qui attire aujourd'hui des centaines de visiteurs. Cette animation contribue grandement à la vie de la commune et permet à tout un chacun d'améliorer jardins et potagers en échangeant plantes et conseils. Lors de ces manifestations, divers ateliers sont proposés aux petits et aux grands tels que : création de Mandala végétal, objets en osier, réalisation d'une suspension pour aromatiques à partir d'une palette etc. En avril 2019, pour fêter ses 10 ans, l'association a d'ailleurs proposé un spectacle étonnant de musique avec des plantes, qui a enchanté l'auditoire.



Mise en harmonie du patrimoine bâti et du végétal

Avec des associations très impliquées

❖ *L'Asso's Bernez* :

Le jardin collectif de la roseraie occupe une petite partie du jardin des Garennes, à l'emplacement d'anciens jardins dont s'occupaient les Rochois. Bordé de vieux murs, il a été dessiné en veillant à une intégration paysagère par une forme de labyrinthe tout en préservant les anciens rosiers. Le petit ruisseau à l'entrée du jardin est alimenté par l'écoulement de l'eau provenant du lavoir et permet un arrosage ponctuel.

Aménagé dans une démarche de développement durable, le jardin a été créé sur le principe de la permaculture. L'objectif est de n'utiliser aucun produit pouvant être nocif pour la santé, de respecter l'environnement et d'utiliser les techniques du jardinage naturel. Les pratiques utilisées au jardin favorisent la biodiversité, respectent le vivant, intègrent une gestion écologique des cycles naturels de l'eau et des déchets.

Le jardin collectif de la roseraie qui repose avant tout sur un travail en commun, propose aux adhérents sans terrain ou curieux d'apprendre, de participer aux travaux du jardin et à son développement, tout en partageant les savoirs, les expériences et les productions. Quelques animations sont aussi faites ponctuellement avec les enfants.

Ce jardin n'est pas uniquement destiné à faire pousser des légumes mais aussi des plantes aromatiques et quelques «simples» ainsi que quelques herbes folles aux propriétés thérapeutiques reconnues, le tout dans un environnement fleuri. Il est également le lieu d'expérimentations en matière de traitements naturels (purins de plantes), de cultures «exotiques» et de techniques de compostage.



Mise en harmonie du patrimoine bâti et du végétal

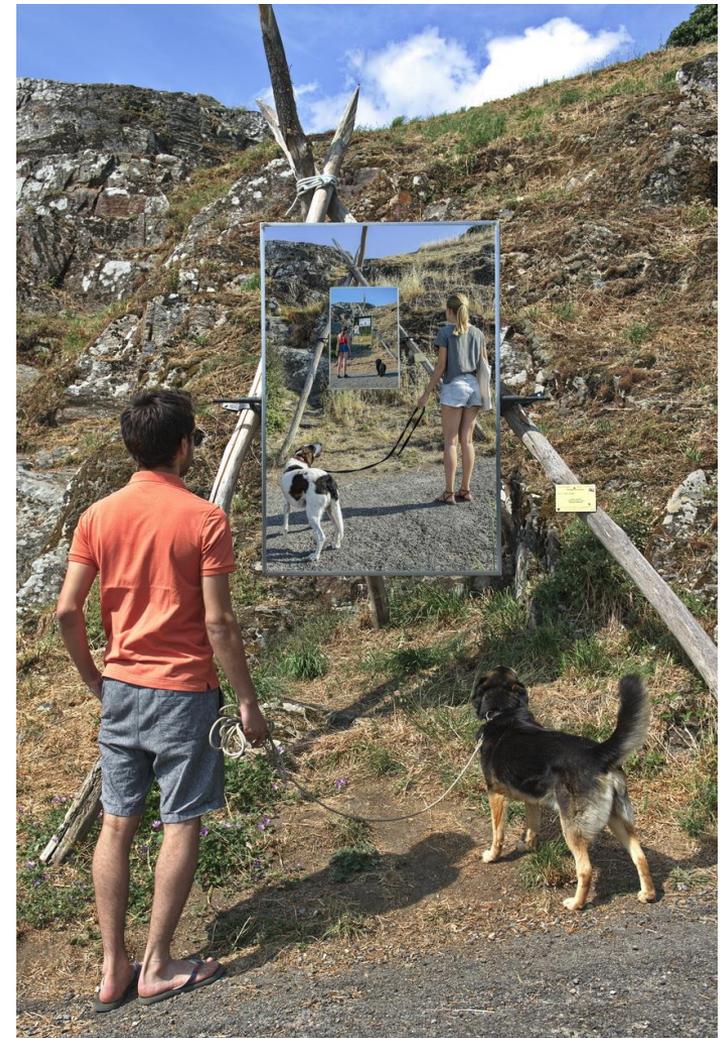
Avec des associations très impliquées

❖ *Ar'images* :

Cette association de photographes amateurs, et d'amateurs de photographies, organise chaque été de juin à octobre un festival photographique qui attire depuis maintenant 10 ans toujours plus de visiteurs. Les thèmes des expositions changent chaque année mais sont toujours consacrés à la promotion des patrimoines naturels et humains de la région Bretagne.

Des visites guidées à caractère pédagogique sont organisées durant toute la durée du festival.

L'originalité et l'identité d'Ar'Images reposent sur le mode d'exposition de photos grands formats sur les quais, au bord de la Vilaine, dans les vieux quartiers et dans le centre-ville. Celles-ci sont accrochées sur des tripodes ou des bipodes composés de pieux de bouchot recyclés. Après une dizaine d'années de bon et loyaux services pour la mytiliculture, les pieux sont récupérés par Ar'Images qui les utilise pour y accrocher ses photos.

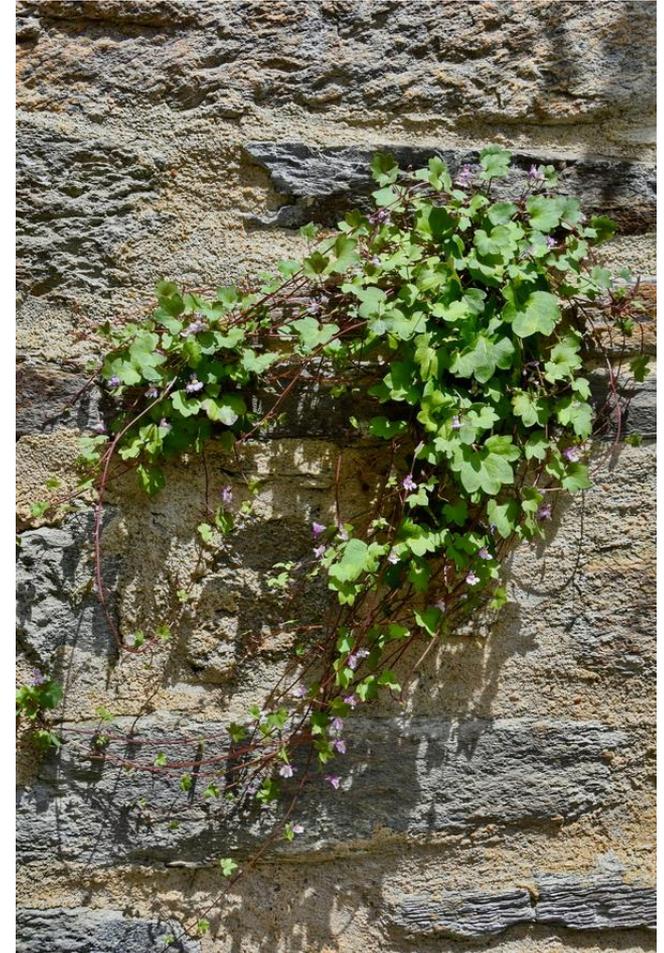


Mise en harmonie du patrimoine bâti et du végétal

Et avec une ambition commune : le respect du patrimoine et de la nature

Hervé Dréan et Michel Chatal, nos historiens locaux, ont recherché dans les archives les plantes qui caractérisaient autrefois La Roche-Bernard. Leurs recherches ont permis d'identifier les espèces suivantes :

- ✓ La vigne qui était présente autrefois au « Ruica » et à la Voûte avant la construction de la route de Guérande
- ✓ L'ajonc et le lilas : deux fleurs qui étaient déposées par les jeunes garçons, dans la nuit du 30 avril au 1er mai, sur la façade ou la cheminée des maisons où se trouvaient des jeunes filles - le lilas pour les filles à marier et l'ajonc pour les vieilles filles !
- ✓ L'ajonc est aussi cité, plus positivement cette fois, par Gilles Servat dans sa chanson « Je dors en Bretagne ce soir » de l'album « La liberté brille dans la nuit » en 1975 (voir l'extrait page 37).
- ✓ Ils ont également cité la ruine de Rome connue comme la plante aimant les pierres



Mise en harmonie du patrimoine bâti et du végétal

Et avec une ambition commune : le respect du patrimoine et de la nature

Une chance pour la commune : une biodiversité préservée

- ❖ **Une colonie de grands murins** (chauves-souris) a élu domicile dans les combles de l'Église Saint Michel. Les animaux y accèdent par des trous au niveau des gouttières sous la toiture. La colonie rejoint le site à partir de mars pour la mise à bas et y est présente jusqu'en octobre. Tous les ans, des chauve-souris sont marquées à l'aide de transpondeurs, petits dispositifs électromagnétiques de quelques millimètres, posés sous la peau de l'animal qui contiennent son numéro d'identification. Ce procédé permet de suivre ces mammifères dans les différentes phases de leur cycle de vie (reproduction, chasse, hibernation) et ces données permettent de connaître l'état de la colonie mais aussi de mieux comprendre les connexions entre colonies, la dispersion saisonnière et l'utilisation de l'habitat, en l'occurrence sous le toit de l'église.



Mise en harmonie du patrimoine bâti et du végétal

Et avec une ambition commune : le respect du patrimoine et de la nature

Une chance pour la commune : une biodiversité préservée

- ❖ **Une Maison de l'Abeille** a élu domicile à La Roche-Bernard. Plusieurs ruches sont installées aux environs immédiats du vieux port ainsi que dans la maison de l'apiculteur. Celui-ci dispose d'une salle d'exposition destinée à faire connaître au public le monde des abeilles et leur mode de vie au sein de la ruche.



- ❖ **Un hôtel des Insectes** a trouvé sa place dans le jardin collectif situé aux Garennes



Mise en harmonie du patrimoine bâti et du végétal

Pour finir sur une note musicale, reprenons les mots de Gilles Servat, auteur-compositeur, ardent défenseur de la culture bretonne. Dans sa chanson « Je dors en Bretagne ce soir », il célèbre la flore de notre belle cité :

***Les pommiers fleuris du printemps
Et la grêle de temps en temps
Sur les talus la blanche épine
La tige fine qui s'incline
Les ajoncs de La Roche-Bernard
Beauté prise dans un regard
Par chance et aussi par vouloir
Je dors en Bretagne ce soir...***



La Roche-Bernard : Petite cité historique et touristique sur les rives de la Vilaine maritime

Ont participé à ce dossier :

Le Maire et ses adjoints aux travaux, à l'embellissement, et à la communication, la Directrice Générale des Services
Les agents des Services Techniques et leur responsable
Les membres de la Commission Embellissement
Les associations Les Amis des Garennes, l'Asso's Bernez et Ar'Images
Nos photographes et nos historiens locaux



Un grand merci à toutes et à tous !!!

Mairie de La Roche-Bernard

02 99 90 60 51 mairie-lrb@orange.fr

Annie-Paule Bourguignon bfbourg@aol.com Xavier Anezo x.anezomairie-lrb@orange.fr